

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Date : 16/02/2018 - 19H20-23H

Rédacteur :
Lieu : Chez Serge

Présents : Didier Beltran, Stéphane Bouquet, Claude Champ, Hélène Davit, Mihaita Floriean, Serge Guenneau, Christian Guerin, Marc Leydet, Claude Mastalerz, Mihai Nasuescu, Arnaud Turpin, Armand Viala, Pascal Wisniewski

Excusés : Michael Gündel

Petite question en préambule

Pascal interroge les membres du CD sur l'intérêt de diffuser les mails principaux de sa correspondance (pas trop de mail).

L'ensemble des membres du CD présents souhaite continuer à recevoir ces informations.

Point avancement tâches listées à la réunion du 8/12/2017

Administratif

Fait

- Visite au banquier (modification procurations + suppression CB)
- Procédure gestion inscription au club des licenciés d'autres Clubs

Reste à faire

- Localisation matériel Club : on dispose d'une liste du matériel à jour du 31/11/2016. Cette liste à été diffusé aux membres du CD par Arnaud le 15/12/2017 ... pas de retour à ce jour. Mihai met à jour la Sellette enfant ... chez Didier depuis la sortie d'été
Renvoyer le fichier mis à jour avec les modifications => Arnaud + tous les membres du CD disposant de matériel doivent participer à sa mise à jour
- Récupérer disque dur avec l'ensemble des documents du club + faire une mise en ligne des documents les plus importants sur Google Drive pour sauvegarde
Classement du disque dur => Hélène
Définir le mode de rangement des documents sur le Drive => Arnaud, Pascal

Intégrer les documents sur le drive et mettre en place une sauvegarde régulière vers le disque dur => Arnaud

- Création Registre d'Assemblées Générales
Ranger tous les CR d'AG dans le google drive => Arnaud
- Tous les CR de réunions ne sont pas accessibles sur le drive (exemple : CD du 5/06/2017)
Intégrer les comptes-rendus manquant => Arnaud

Stages Perf Cross

Point inscrits

En **gras** ceux qui ont envoyé le chèque d'acompte.

- Perf 1 (16-20/04) : SP2, **Didier**, Loïc, Alain, **Martial**, Mihai, Christophe => 7 inscrits
- Perf 2 (14-18/05): SP2, **Didier**, **Christian**, **Nanou**, Martial, Sylvain H, Ophélie, Antonin => 8 inscrits
A rajouter Grand Claude, Mihai, Petit Claude, Serge, Pascal, Steph si stage à 14 possible
- **Christian** Guerin (stage 1 ou 2) ?

Reste à faire

- *Contact Joël pour voir possibilité de stage à 14 => Pascal (Urgent)*
- *Réunion commission Stage => Didier, Serge, Pascal (Urgent)*
- *Diffusion info avec demande chèque => Pascal*

Stage initiation cross

Réservation confirmée avec les Passagers du Vent : date : du 14 au 18 mai (en même temps que stage cross Jo 2) . Prix : 105 Euros / jour / pilote pour un groupe de 7 pilotes.

Point inscrits

En **gras** ceux qui ont envoyé le chèque d'acompte.

Michael Gündel, Lionel Lopez, Gilles Mazel, Sylvain Sertori, Marco Bourguignon, Didier Bilan, Floriean Mihaita => stage complet si tous les pilotes confirment

Point à faire sur les confirmations d'inscription de Gilles et Marco - Stef et Pascal (Urgent)

Réponse à la demande de Gilles pour arriver un jour plus tard : "Il me semble difficile d'envisager un stage avec arrivée échelonnée ... côté gestion par le moniteur, cohésion du groupe, ... ça complique les choses. Il me semble qu'il faut que tu fasses un choix."

Reste à faire

- *Finaliser rapidement les stages Perf Cross pour permettre une mise en commun pour la réservation du logement + communiquer aux participants => Didier, Serge, Pascal (Urgent)*
- *Transmettre aux passagers du vent l'information sur le nombre d'inscrits au stage Init => Pascal (Urgent)*

Stage SIV

Fait

Toujours que 3 intéressés : Loïc, Mihai et Pascal

Reste à faire

- *Voir si ces trois personnes veulent faire une session commune dans le cadre d'un stage existant ou d'un stage Seranne => Pascal (Urgent)*

Balise

En cours

Une réunion a eu lieu le 16 janvier avec Michel Pujol et Didier Servat, président du CDVLH, pour préparer la convention d'installation d'une balise en haut du Pic de Vissou. Une réunion a eu lieu le 23 janvier avec l'évêché de Montpellier, propriétaire du terrain où se trouve la tour de guet ... la convention a été validée côté FFVL, on attend le retour de l'évêché.

Reste à faire

- *En attente de la convention pour contacter M. Grangonnet => Pascal (Urgent)*
- *Essayer de nouer des relations directes avec les sapeurs forestiers de la DMO (Division de Mise en Œuvre) => Didier Beltran*
- *Étudier les solutions techniques d'implantation, compte-tenu de l'occupation du toit de la tour de guet => Bernard Saunier, Alain, Didier*

Animation projection film

Fait

L'animation a été réalisée ... très sympathique de se retrouver, excellente qualité de projection, accueil irréprochable d'Anne et d'Arnaud (et de sa mère) ... un grand merci à eux.

Reste à faire

- *Faire un petit compte-rendu de la projection + photo (si quelqu'un en a pris) => Hélène*

Organisation Soirée Pique-Nique à Vissou

Proposition de Marc (merci pour la précision) :

QUI : Tous les pratiquants réguliers du Vissou et leur famille; donc la liste Cabri'air, Cultur'aile, Vol en sud + un mot sur le panneau d'affichage

QUOI :

18h30 : Animation Voler à Vissou - Décoller, atterrir, se croiser en sécurité + les options de cross ; => Bernard & Pascal

20h30 : Grillade : Mihai, Marc, Steph, Serge.

Prévenir que seules les grillades et pain sont offertes, mais pas les boissons ni apéro ni desserts.

Prévoir de la musique ? Comment (groupe électrogène) ? DJ ? *Location groupe électrogène à Diane*

Prévoir un ballon/freesbee .. pour les gamins.

QUAND : un samedi soir, une édition au printemps, une autre à l'automne

La décision sera prise au plus tard trois jours avant, pour un samedi soir à partir de mi Avril.

Marco est absent de début mai au 15 juin.

OU : Vissou, barbecue près des tables.

COMMENT :

Communication : 3 jours avant par Pascal (cabriair + culturelle), Marc (vol en sud + mot sur panneau)

Achats : Marc, Steph (trésorerie)

- Un grill / plancha gaz portatif (Serge, Claude C., Willy) + bouteille de gaz (Serge ?) + 2 extincteurs

- Un briquet, 2 couteaux, 2 fourchettes, quelques verres en plastique, 3 poubelles

- Des saucisses (200g/p x 50 = 10 kg)

- Du pain (1/2 baguette/p x 50 = 25 baguettes)

- Mayo (2 pots)

- Moutarde (1 pots)

- sauce piquante (1 pot)

- budget :

Gaz : 5€

Saucisse 13€/kg * 10 = 130€

Pain : 25 * 0.50 = 12.5€

Mayo, moutarde, sauci piquante : 2.50 € + 1.20€ + 2.75€ = 5.45€

Total : 152.95€

Vidage des poubelles : Marc

Nettoyage Vissou Dimanche matin : Marc + ?

Reste à faire

- *Surveiller la possibilité d'un créneau à partir de mi-fin avril => Marco*
- *Communiquer à Cabri'Air / Patrick / Vol en sud => Marco, Pascal*

Organisation Matinée Gonflage

Proposition du terrain de l'ancien aérodrome de Nizas (Hélène) à côté de Pézenas,

A faire

- *Définition en amont de l'organisation => Mihai (Urgent)*

Animation instrumentation / GPS Carto / Balise détresse

Possibilité d'intervenir sur un sujet plus facile à préparer (Espaces aériens + instrumentation).

Pascal dispose d'un document sur l'accidentalité 2017, qui pourrait faire l'objet d'une animation.

Des clubs ont organisé une animation sur le cross en plaine avec Martin Morlet (défraiement).

Avis favorable des participants pour une animation sur les espaces aériens, éventuellement couplée à celle sur l'instrumentation, en fonction du temps nécessaire pour chaque sujet.

A faire

- *Définir le plan de la présentation Baise de détresse (et GPS Carto ?) et le transmettre à Pascal => Didier (Urgent)*
- *Annonce animation => Pascal (Urgent)*

Sorties

A faire

- *Définition modèle fiche destination => Pascal (Urgent)*
- *Préparation fiches destination => Serge, Marco, Petit Claude, Pascal (En attente modèle fiche)*

Communication

A faire

- *Création Groupe WATHSAPP pour le club => Arnaud (Urgent)*

Tee-shirt

Réflexion design, sélection tee-shirt (matière sportive ?) et mode impression, recherche prestataire, ...

A faire

- *Réflexion désign : Chacun envoi des idées sur un style graphique => Tout le monde (Urgent)*

Formation Premier Secours

Appel lancé ... aucun retour

A faire

- *Lancement d'une dernière annonce - Pascal (Urgent)*

Suivi accidentologie

Le choix est fait de mettre en oeuvre les outils pour un suivi de l'incidentologie / accidentologie à venir.

A faire

- *Essayer d'avoir un retour des pompiers sur leurs interventions au cours de l'année 2017 (Bédarieux, Clermont, Lodève) => Hélène*
- *Mise en place d'une adresse mail dédiée incidentdevol@cabriair.net qui redirige vers Didier => Arnaud*
- *Définition des informations attendues dans les infos transmises en cas de signalement d'incident (Date, Pilote, Description de l'événement, ...) => Didier, Pascal*
- *Communication sur le suivi des incidents de vol et diffusion de l'adresse (Annonce, Panneau, Patrick) => Pascal (au plus tôt)*

Animation Biplace

Point sur les biplaceurs disposés à intervenir : 1 réponse : Claude M.

Liste des biplaceurs enregistrés à la FFVL à Cabri'Air en 2018 :

D. Beltran, C. Cathala, E. Fabre, L. Fages, A. Hermitte, C. Mastalerz, A. Penciolelli, O. Robineau, W. Rousset, A. Turpin

A faire

- *Relancer les biplaceurs enregistrés FFVL => Pascal (Urgent)*
- *Création d'une fiche action pour préparer l'animation => Pascal (au plus tôt)*

JMV

Collecte terminée, 4065 Euros récoltés.

Commémoration du 21 avril au Vissou : après discussion, l'idée serait de se réunir sur le site pour un moment de partage, comme cela a été fait après le décès de Jean-Marie.

A faire

- *Rouvrir la collecte pour permettre à des personnes qui se sont manifestées de participer => Pascal*
- *Discuter avec Diane pour voir avec elle la mise en œuvre, compte-tenu du montant de la collecte (toit par prestataire ou nous-même, ou second œuvre ?) => Alain, Pascal*
- *Communiquer en amont sur la journée de commémoration => Pascal*

Point autres actions réalisées / autres informations

Participation au salon des sports de nature

Grand Claude / Hélène : Week-end du 8/11 Février à l'arena, d'habitude c'est Hérault Sport qui organise en avril une journée, Michel Pujol s'occupait de faire venir cerf-volant, delta, simulateur, chaque activité avait un stand. Cette année la région a décidé de faire une grosse fête pleine nature en parallèle avec l'open de tennis, jeudi journée réunion, Grand hangar avec les structures et animations, Didier Servat nous a demandé d'être présent mais il n'y avait pas de stand pour le parapente, le stand étant payant, la ligue n'a pas voulu en prendre un. Le stand était un stand privée Hérault Sport, il n'était pas prévu de laisser une place.

Si nous n'avons pas de place suffisante, nous ne renouvellerons pas notre participation.

Débroussaillage sauvage au Vissou

Rappel des faits

Pascal a été informé le 5/02/2018 par différentes sources d'un débroussaillage sauvage réalisé sur le site du Pic de Vissou (constat sur place + échanges Facebook) => lancement d'appels à plusieurs

personnes pour obtenir des informations complémentaires ... débroussaillage réalisé entre le 15/12/2017 et fin janvier 2018.

Réalisation de prises de vue par Pascal le 6/02/2018.

Appel de Benjamin Lefèvre à Pascal le 6/02/2018 à 13H59 pour s'excuser (attitude très modérée).

Mail de Benjamin Lefèvre à Pascal le 8/02/2018 relatant une rencontre avec le Maire de Cabrières pour se faire connaître et présenter ses excuses, et présentant ses excuses au Club pour les désagréments engendrés par ce débroussaillage. Ton très mitigé avec en même temps que les excuses des fausses vérités (minimisation des faits, sentiments d'être personnellement visé) et des attaques (atteinte à notre orgueil, diffamation).

Diffusion d'une "Note à l'attention des parapentistes usagers du site du Pic de Vissou" par Pascal le 8/02/2018. Plusieurs retours positifs sur les prises de position dans ce mail dont réelle gêne par les pilotes qui font des touches à côté du déco/atterro du haut.

Envoi d'un mail de clôture de l'affaire à Benjamin le 9/02/2018, lui rappelant la fragilité de la situation (pas sûr que le maire en reste là, existence d'un "dossier" pour la défense du club, possibilité pour n'importe quel personne - pilote, CD, CDVLH - de déclencher une action, sentiment d'agression par plusieurs pilotes).

Rencontre entre Hélène, Pascal et M. Guelton, Maire de Cabrières le 13/02/2018. M. Le Maire était au courant du "débroussaillage" effectué suite à la visite de Benjamin la semaine dernière. M. Le Maire nous a rapporté la teneur de ses échanges avec Benjamin et le rappel qu'il lui a été fait de ne plus intervenir sur le site. Un courrier sera adressé par le M. Le Maire à Benjamin avec copie à Cabri'Air et à la Ligue Occitanie de Vol Libre pour lui rappeler les termes de leur entretien.

Autres informations

Pascal regrette que les personnes au courant de ce débroussaillage n'aient pas jugé bon de nous en informer (en amont avant la réalisation et à posteriori dès connaissance des faits).

Philippe LABATUT m'a adressé un mail le 5/02/2018 pour demande d'intégration du bureau ("Je souhaite faire partie du bureau. Section aménagements. "). Répondu que l'intégration du CD nécessitait un vote des membres du club. Hélène indique qu'on peut lui proposer de participer à titre consultatif en attendant d'être élu et fait remarquer que Philippe était licencié chez Cultur'Aile (voir si problématique).

Pascal a sollicité la FFVL le 6/02/2018 et le 12/02/2018 pour demander quels pouvaient être nos moyens d'action pour mettre fin à ces pratiques et écarter du site les personnes non assurées en RCA. En attente d'un contact avec M. Alain Etienne, président de la commission site à la FFVL.

Tour de table

Plus personne ne doit toucher à l'aménagement du site sans l'aval du club gestionnaire. Être attentif à la lettre du Maire.

A faire

- *En fonction du contenu de la lettre du Maire, faire un rappel aux intéressés de l'obligation qui leur est faite de ne plus intervenir du tout sur le site => Pascal*

- *Répondre à Philippe Labatut la possibilité qu'il a de se présenter pour rejoindre le Comité Directeur à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale du Club => Pascal*

Relations avec Cultur'Aile

Suite à la "note d'information", Patrick Gaillard a adressé un mail à Pascal le 11/02/2018, en mettant de nombreuses personnes en copie, dont plusieurs membres du club (Brice, Lionel, Didier Biland, Philippe Labatut) et du bureau (Marco, Arnaud, Hélène, Serge) ainsi que des personnes extérieures (Roland Combal, Nicolas Guilloud). L'objet de ce mail était de mettre en exergue plusieurs "questions importantes" concernant l'aménagement du Vissou (balise FFVL, atterrissage, installation balise Piou Piou).

Réponse de Pascal à Patrick par mail le 13/02/2018 : information sur notre action concernant la balise FFVL et raison de notre discrétion, rappel des problématiques liées à l'aménagement d'un atterrissage et demande de son avis sur la question, demande d'informations complémentaires sur l'installation du Piou Piou, Projet APN Clermontais, Information dates Ciel Ouvert.

Réponse par mail de Patrick le 14/02/2018 : regret sur la mise en copie du message initial, reproche sur l'apparté "club des élites" dans la note d'information (prosélytisme, alors que "Cultur'Aile pourrait revendiquer le statut de fournisseur officieux de Cabri'air", s'est senti visé, suggère qu'il faut chercher parmi ceux qui quittent le club pour propager cette image. Souhaite se joindre à nous à la réunion prévue le 22/02/2018 avec la Communauté de Communes du Clermontais ...

Ce dernier mail n'a pas apporté de réponse aux demandes d'information posées dans le dernier mail de Pascal (aménagement atterrissage, piou piou).

Arnaud se propose de prendre en charge les relations avec Cultur'aile.

Saint Guiraud

Pascal a reçu une information de Didier Servat le 6/02/2018 concernant une problématique de nichage d'oiseau à proximité du décollage de Saint Guiraud.

Pascal a pris contact avec M. Lacaze, du Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc Roussillon, qui m'a fait part d'un souci avec l'activité vol libre à Saint Guiraud.

En effet, un couple de circaète Jean le blanc niche à proximité immédiat de l'aire de décollage. La présence de l'activité parapente (entre autre) risque de nuire à leur reproduction en cours ... le passage de parapentes à proximité de l'aire de nidification peut avoir pour conséquence de provoquer le départ du gypaète qui couvent, provoquant alors le décès du bambin (froid ou attaque de prédateur). L'espèce étant protégée, leur dérangement en début d'élevage ou en période d'incubation peut entraîner des poursuites judiciaires. La DREAL est informée.

La période d'incubation dure du 1er avril au 31 juillet !

A faire

- *En attente d'informations pour contact avec la DREAL et la personne qui suit ce couple (JP Serret, spécialiste Jean Le Blanc) => Pascal*

Plan d'actions

Demande de subvention Mairie de Cabrières

Lors de l'entretien d'Hélène et Pascal avec le Maire de Cabrières, celui-ci leur a remis un dossier de demande de subvention.

Le choix est fait de ne pas donner suite pour cette année.

Projet Activités Plein Nature Communauté de Communes du Clermontais

La "com com" consulte les différentes structures de sport de pleine nature pour définir ses interventions à venir au niveau des aménagements sportifs. En théorie elle met ses techniciens au service des projets.

Réunions prévues le 22 février et début avril.

Idées d'actions à proposer

Aménagement d'un parking sur le site du Pic de Vissou
Installation de toilettes sèches sur le site du Pic de Vissou
Officialisation et aménagement de l'atterrissage du bas
Création d'un site orienté NO sur la grande Montagne
Repérage et officialisation de pentes école

A faire

- *Interroger la Communauté de Communes pour connaître l'objet de la réunion du 22/02/2018 à 11H => Hélène*
- *Rencontrer Patrick pour étudier avec lui les actions à proposer lors de la réunion de concertation avec la Communauté de Communes du 9/04/2018 => Arnaud, Hélène, Pascal*
- *Pour la création d'un décollage NO sur la Grange Montagne : Contacter Philippe Martin => Hélène, Pascal + Étudier le cadastre pour connaître les noms des propriétaires des terrains potentiellement intéressants => ???*
- *Aménagement atterrissage du bas à Vissou : délimiter la zone à débroussailler => Pascal + ??? + Actualiser le document sur les propriétaires concernés => Hélène (dès que délimitation effectuée) + Voir le Maire pour en discuter et étudier la faisabilité et la démarche à adopter pour obtenir un accord écrit des propriétaires des terrains => Hélène, Pascal*

Site du Pic de Vissou

Obligations du Club

Un document FFVL (Cahier des charges de gestion des sites) impose plusieurs obligations, qui obéissent à un principe incontournable de sécurité :

- Possibilité de définir un règlement définissant les conditions de pratique du Vol Libre sur le site (à apposer sur panneau d'information)
- Renforcer par tous les moyens (panneaux, réunions, communication par lettre et articles) l'information, l'éducation, la responsabilisation des pratiquants, et sensibiliser par ces mêmes moyens au respect de la nature et de la propriété d'autrui

- Mise en place si nécessaire d'un balisage afin d'éviter le piétinement des terrains privés ou sensibles
- Indiquer si besoin aux utilisateurs du site les règles de circulation et de stationnement
- Organiser l'activité sur le site
- Mise en place de panneaux de fléchage et de mise en garde (circulation, stationnement)

A faire

- *Définir un règlement (chercher des exemples de règlement, rédiger - règles de stationnement, partage du site, protection du site, obligation d'assurance, interdiction de punaiser sur le panneau, autorisation de décoller préalable par le club gestionnaire lors de l'animation biplace,, ...) => ???*
- *Mise à jour du panneau d'information : demander à Michel Pujol / Didier Servat les conditions pour une prise en charge par le CDESI et la charte graphique à appliquer (à défaut, prix de 400 euros) => Hélène*
- *Diffusion du projet de panneau => Hélène*
- *Intégrer le règlement au projet de panneau => Hélène*

Aménagement de l'atterrissage du bas

Pascal et Hélène sont allés voir l'atterrissage à l'issue de leur réunion avec le Maire, afin d'imaginer les solutions possibles pour disposer d'un atterrissage plus facile. En terme de terrain disponible, tous les terrains plats sont occupés par des vignes. Les autres terrains de dimension suffisante ont une pente similaire à celle de l'atterrissage actuel. L'aménagement de l'atterrissage actuel pour en modifier la pente nécessiterait des travaux de grande ampleur, avec réalisation d'un enrochement (6 mètres à rattraper minimum). Une solution plus modérée pourrait consister à effectuer un débroussaillage conséquent pour élargir la zone de posé dans la partie basse du terrain. Possibilité aussi d'exploiter une partie du plateau au niveau de la source, il y a là des terrains municipaux.

Les membres du Comité Directeur expriment majoritairement leur adhésion à la solution de l'élargissement de la partie basse du terrain plutôt qu'à la réalisation de travaux de grande ampleur avec création d'un enrochement.

Pascal rappelle qu'aucune convention n'est en place pour l'atterrissage du bas.

On voit avec la communauté de commune pour l'aménagement possible (cf point précédent Projet Activités Plein Nature Communauté de Communes du Clermontais).

Présence de manches à air

Parmi les obligations de sécurité, le club doit veiller à la présence de manches à air au décollage et à l'atterrissage. Philippe Labatut travaille à la réalisation de mats et souhaite connaître la dimension des manches à air.

- *Faire une demande de manche a air au CDVL => Pascal*
- *Hélène va donner les dimensions des manches à air pour retransmission à Philippe Labatut=> Hélène, Pascal*

Fête de la nature en Clermontais 2018

C'est un événement d'envergure nationale labellisé « manifestation Fête de la nature 2018 » qui se déroulera du 23 au 26 mai sur le Clermontais et le 27 mai à la Base de plein air du Salagou, au cœur du Grand Site du lac du Salagou et du cirque de Mourèze.

Cette manifestation conviviale, sportive et ludique valorise la pratique d'activités de pleine nature et la protection de la biodiversité. Elle est portée par la Communauté de Communes du Clermontais dans le cadre de son projet de développement durable labellisé Agenda 21 local France.

La Fête de la Nature 2017 a rassemblé 27 partenaires et acteurs du territoire mobilisés sur 8 communes, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Mourèze, Octon, Péret et Villeneuve.

Nous vous proposons de prendre part à cette action en proposant au grand public de découvrir votre activité le dimanche 27 mai, gratuitement, par le biais de démonstration ou autres. Le stand est gratuit et sans branchement électrique.

Nous serions heureux de vous compter parmi nous. Si cela vous intéresse vous trouverez en pièce jointe la fiche d'inscription à nous [retourner avant le 23 février à p.goudeau@cc-clermontais.fr](mailto:p.goudeau@cc-clermontais.fr)

Le choix est fait de ne pas donner suite.

Diffusion calendriers

Martial a reçu un calendrier à décompter.

A faire

- *Envoi par la poste des calendriers à faire => Arnaud*

Partenariat / échange avec autre club

CR du 12/01/2018 : Michael propose la mise en place d'un échange avec un autre club (autre région ou autre pays). L'idée serait d'accueillir des membres du club partenaire et de les accompagner pour aller voler pendant leur période de présence ... et inversement.

Proposition accueillie avec enthousiasme ... réflexion à affiner.

Idée évoquées : Norvège, Roumanie, Slovénie, Portugal, Maroc

A faire

- *Réflexion à affiner => Tous les membres du CD*

Repas d'été

CR du 12/01/2018 : maintien sous sa forme actuelle ou adaptation style soirée pique-nique à Vissou ?

Le choix est fait de maintenir un repas sous la forme d'un pique-nique au Vissou à l'issue de l'animation biplace.

Animation biplace

CR du 12/01/2018 : maintien sous sa forme actuelle ? une seule date sans report ? au fil de l'eau ?

Débat sur le décalage entre l'envie de partager et les contraintes du biplace bénévol sans oublié le stress des organisateurs.

Arnaud : Pas très favorable à perdurer l'animation biplace

Petit Claude : Favorable a l'animation

Grand Claude : Avis favorable pour perdurer l'animation biplace.

Stéphane : Plutôt favorable

Marco : Plutôt favorable

Hélène : Moment agréable, stress au niveau des accidents.

Mihai : Favorable à conserver

Didier : Favorable à faire l'animation

Pascal : Neutre, Inquiétude sur le stress avec l'accidentologie.

Le choix est fait de maintenir l'animation sous sa forme actuelle.

A faire

- *Faire un point sur les biplaceurs disposés à intervenir => Pascal*
- *Faire une "fiche action" sur la réalisation de cette action : communication, préparation, réalisation => ???*

Destination sortie d'été

Pascal proposition de Séderon

Hélène proposition de Selonnet

Proposition de Samoens / Mieussy

Proposition du Vercors

A faire

- *Finaliser la réflexion pour que le choix soit fait à l'occasion de la prochaine réunion => Tous les membres du CD*

Sculpture JMV

CR 25/04/2017 : Un signe évocateur (sculpture ? inscription ?) sera apposé à proximité de « l'arbre de Jean-Marie », sur le décollage. A définir.

CR 05/06/2017 : Sculpture en bois prêt de l'arbre du décollage (Hommage JMV). (Mikael)

CR 11/10/2017 : Une sculpture est en cours de réalisation par Michael.

Michaël à fait part à Pascal du fait qu'il avait engagé des frais pour la réalisation de la statut et voulais savoir si le club pouvait prendre en charge ces frais. A défaut, il en assurerait lui-même la charge (en lieu et place d'une participation à la cagnotte Leetchi).

Il semble délicat d'envisager un financement sur un projet qui n'a pas été annoncé en terme de coût. Le CD vote contre la prise en charge des frais engagés par Mikaël à l'unanimité.

Une autre problématique concerne son implantation sur le site ... compte-tenu des derniers événements, il paraît difficile de se positionner en défenseur du site et d'installer une pièce de taille conséquente nécessitant à minima d'enterrer un socle en béton (dans un sceau potentiellement).

Pascal présente la photo du projet de Michaël : les membres du bureau trouvent l'œuvre trop volumineuse et qu'elle ne correspond pas à ce que l'on avait imaginé (quelque chose de beaucoup plus discret).

A faire

- *Communiquer et expliquer ces décisions à Michaël => Pascal*

Points à réfléchir pour la prochaine réunion

- Augmentation de la cotisation Club à préparer pour AG si désiré.
- Réflexion design tee-shirts
- Réflexion partenariat / échange autre club
- Destination sortie d'été

Points divers

Frais de déplacement

Pascal propose la mise au vote du défraiement des frais de déplacement à hauteur de 0,38 cts/km évoqué lors de la précédente réunion. Cela concerne les déplacements spécifiquement dédiés au club (participation réunions extérieures, animations spécifiques - exemple : soirée vœux Cabrières).

Frais Km 0,308€ du km

Vote pour à l'unanimité.